

Si déjà la signature de la pétition dont nous venons de parler par le président du Conseil d'Etat avait « péniblement affecté le prince HENRI » (22) et troublé les bons rapports ayant existé entre le prince-lieutenant et l'ancien gouverneur, la rupture entre la famille de la Fontaine et la maison souveraine fut consommée en septembre par la démission de Léon de la Fontaine.

Le motif de ce départ semble remonter aux critiques adressées à Léon de la Fontaine qui, en sa qualité de vice-président du Conseil exercée en l'absence de Tornaco, s'était fait soumettre tous les télégrammes déposés ou reçus à Luxembourg. Simple mesure de précaution aux yeux de la Fontaine, cette manière d'agir fut considérée par d'autres comme violation du secret postal.

Lorsque Léon de la Fontaine, qui ne détenait plus que le porte-feuille des finances, quittera le ministère le 18. 6. 1867, il écrira

au prince HENRI cette fameuse lettre dans laquelle il explique pourquoi il s'en va : parce que les personnes dont il a toujours appris à la maison de se méfier sont arrivées aux plus hauts postes de l'Etat. (23)



Théodore de la Fontaine  
par son fils Jean, 1932

« Il observait la remise  
pendant que Caro apportait »

Cl. Jean de la Fontaine

\*  
\* \* \*

Ses loisirs furent consacrés à la botanique dans laquelle il réussit à se créer la réputation d'un spécialiste des ptéridophytes.

Le « Recueil des Mémoires et des travaux publiés par la Société botanique du G.-D. de Luxembourg » contient les études suivantes : (24) Notiz und Nachträge zu « *Polypodium aculeatum*, Linné » N° IX-X, 1883/84 ; Notiz zu « *Asplenium germanicum*, Weis » ... N° XI, 1885/86 ; Notice sur les Fougères de la flore luxembourgeoise ; Rapport sur les fougères trouvées par M. REISEN en Ardennes, N° XI, 1885/86.